



# Formation : Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité

## Programme

### Module 1 :

- Intervenir face à une situation d'accident

### Module 2 :

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes en cadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle.
- Principes de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, non-discrimination, liberté de conscience, prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine, symboles de la République (devise, emblème national, hymne national)

### Module 3 :

- Gérer les conflits - Maîtriser les mesures d'inspection filtrage

### Module 4 :

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les différents matériels terroristes - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Se protéger soi-même – Protéger – Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »

## Méthodes pédagogiques

- Formateur disposant d'expériences et des compétences pour dispenser l'ensemble de la formation
- Apports théoriques
- Echanges avec les apprenants
- Démonstration des équipements existants
- Exercices d'application
- Examen individuelle de fin de formation

## Objectifs

- Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'Agent de Prévention et de Sécurité.
- Exercer les activités de sécurité privée régies par le livre VI du Code de la Sécurité Intérieure. L'Agent de Prévention et de Sécurité exerce ses fonctions au sein de tout type d'entreprise, organisme privé ou public, pourvu ou non de leur propre service de sécurité. Il agit pour le compte d'une entreprise prestataire de services de prévention et de sécurité.

## Pré-requis

- Détenir une carte professionnelle en cours de validité permettant d'exercer dans les activités de surveillance humaine ou de surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage OU
- Être titulaire d'une autorisation préalable délivré par le CNAPS.
- Brevet de secourisme en cours de validité
- Avoir un niveau B1 en français

## Tarifs

260€ par apprenant

## Organisation

- 27 heures de formation sur 3 jours de 9h à 12h puis de 13h à 17h
- La formation se déroule dans les locaux d'Odyssee Formation :  
**6 place du village, Parc des Barbanniers – 92230 Gennevilliers**
- Effectif : 12 personnes maximum